

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 16069

présenté par

M. Delaporte, M. Califer, M. Aviragnet, M. Guedj, M. Baptiste, Mme Battistel,
M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. David, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure,
M. Garot, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet,
M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux,
Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les
membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 8

I. – Supprimer les alinéas 4 à 9

II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 39.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe des députés socialistes et apparentés vise à supprimer le décalage à 62 ans de l'âge de départ anticipé à la retraite pour les titulaires d'une pension d'invalidité, les travailleurs déclarés inaptes au travail, les allocataires de l'AAH.